



Réserve Naturelle  
et Culturelle de **L'ENNEDI**  
Tchad



Quartier Klémat (2<sup>e</sup> arrondissement)  
BP 510 N'Djamena -TCHAD  
Tél : +235 68 50 58 84 / +235 65 51 47 00  
E-mail : [pierrearmandr@africanparks.org](mailto:pierrearmandr@africanparks.org) /  
[albertor@africanparks.org](mailto:albertor@africanparks.org)

---

## AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

« *Construction de la base-vie de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), située à Fada* »,

République du Tchad

N° 02/APN/ENN/2019

---

### SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

1. **Type de marché** : Forfaitaire
2. **Description du marché** :

Construction – au moyen de containers reconditionnés – de la base-vie de l'Unité Technique de Gestion (UTG) de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE), située à Fada, y compris réalisation d'un forage et installation d'un système d'approvisionnement en énergie mixte : solaire et éolien.

Dossier d'appel d'offres, comprenant un avant-projet détaillé/cahier des charges (spécificités techniques, dessins de conception, plans, etc.), disponible sur demande à l'adresse mail suivante : [pierrearmandr@africanparks.org](mailto:pierrearmandr@africanparks.org) / [albertor@africanparks.org](mailto:albertor@africanparks.org).

3. **Date provisoire de début du marché** : 15/06/19
  4. **Période de mise en œuvre** : 01/07/19 (démarrage des travaux) - 01/11/19 (réception provisoire)
- 

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. **Participation** : Appel d'offres ouvert
6. **Sous-traitance** : Aucune sous-traitance autorisée
7. **Séance d'information** : une réunion d'information sur le dossier d'appel d'offre aura lieu le lundi 6 mai 2019 à la salle de réunion du bureau de African Parks au Tchad à l'adresse suivante : Quartier Klémat (2<sup>e</sup> arrondissement), Rue 3258, Porte 63, N'Djamena, Tchad

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre. Les offres ne portant que sur une partie des travaux ne seront pas prises en considération.

N'Djamena, le 25 Avril 2019

Park Manager

Pierre-Armand Roule

